VENTES A L'ENCAN.

Jacob A. Reinach.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une bâtisse désirable en briques à deux étages portant le numéro municipal 929 rue Dumaine.—Mme Florencia Martin vs Augustin Martin, son mari.

No. 82,716—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR JACOB A. REINACH, encanteur.—Bureau 636 Place Commerciale—Il sera vendu à l'enchère publique JEUDI, le 22 novembre, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St-Paul juge de la Cour Civile de District Division C, daté et signé le 23 août 1900 et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Dumaine, St-Philippe, Dauphine et Bourgogne, ledit lot mesurant 21 pieds 3 pouces et 6 lignes de face sur la rue Dumaine par 61 pieds 9 pouces et 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations etc., qui s'y trouvent, étant la même propriété acquise par Eugène Martin, père de Auguste Martin, interdit, en société par achat de Théophile Zeller, par acte passé pardevant Jules F. Meunier, notaire, le 9 janvier 1892.

Conditions—Comptant. Une moitié des taxes de 1900 devra être payée par l'acquéreur en déduit de 1000 exigé pour lier la vente, acte de vente incluant tous les timbres du Revenu de Guerre, pardevant George W. Dearing Jr., notaire, aux frais de l'acquéreur.

Louis P. Paquet, avocat.

17 oct—17 25—nov 3 18 2 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ilet de terre de choux dans le Premier District.

Bornée par les rues Thalie, Erato, Prieur et Roman. Jeudi, le 15 novembre 1900, à midi. Mme Elenore Brown et als vs Jaumeurs Julia A. Haggerty et als.

Nos 62,528 et 62,915—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division E.

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur—Bureau 636 Place Commerciale—JEUDI, le 15 novembre 1900, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à deux ordres un de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District Division E, daté et signé le 9 octobre 1900, et l'autre de l'Hon. John St-Paul, juge de la Division C, agissant pour l'Hon. Geo. H. Théard, juge de Division E, maintenant absent en congé, daté et signé le 31 août 1900, les deux rendus dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain ilet de terre situé dans le Premier District de cette ville, compris entre les rues Thalie, Erato, Prieur et Roman.

Termes et conditions—Une moitié en plus comptant et la balance en un crédit de un et deux ans, garanti par hypothèque sur le vendeur sur le prix vendu, portant 8 0/0 d'intérêt par an de date de l'adjudication jusqu'au paiement, avec toutes les clauses usuelles de sûreté. Taxes de 1900 d'Etat et de ville devant être acquittées par l'acquéreur. Un dépôt de vingt pour cent pour lier la vente, acte de vente incluant tous les timbres du revenu pardevant Benjamin Ory, notaire, aux frais de l'acquéreur.

11 oct—11 18 25—nov 14 et 15

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

succession de Mme Minerva Green, femme de Webster Johnson—No 62,634—Cour Civile de District Division C. Paroisse d'Orléans.

EN vertu d'un ordre de l'Hon. G. H. Théard, juge de la Division E, de la Cour ci-dessus décrite, agissant pour l'Hon. John St-Paul, juge de la Division C, maintenant absent en congé, ledit ordre daté et signé le 4 octobre 1900 et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, JEUDI le 8 novembre 1900 à midi la propriété ci-après décrite:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Howard (anciennement St. George), Prytania, Sophie et Frère, anciennement Jacobs, désigné comme les Nos 4 de l'îlet No 8 sur un devis fait par L. H. Pilié, voyer, sous date du 15 avril 1856, déposé pour référence dans le bureau de E. Bonny, ancien notaire en cette ville, lequel dit lot mesurant 31 pieds 3 pouces de face à ladite rue Howard sur 128 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant, l'acquéreur assumant les taxes de 1900, et les frais des timbres du revenu, payant pour l'acte de vente pardevant Chas Schmeltz, notaire, et déposant 20 0/0 au moment de l'adjudication.

J. L. ONORATO,
Agent de Propriétés Foncières et Encanteur,
203 rue Bareume.

7 oct—7 8 14 21 28—nov 4 7 8

Stoudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

$70,000—Bijoux et Articles de Fantaisie, Vitrines et Installations, Deux Coffres-Forts pour Bijoux—$2,000. Une bonne occasion d'hiver des cadeaux pour Noël à vos propres chiffres, bar les lieux No. 045 rue Magazine, près Josephine, JEUDI le 8 nov. 1900, à 11 heures. Succession de William Kuttes. No 62,941—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, Encanteur, JEUDI, le 8 nov. 1900, à 11 heures, sur les lieux No 045 rue Magazine, près Joséphine en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Juge Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 26 octobre 1900, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique sans aucune limite ou réserve, le contenu entier du magasin ci-dessus, contenant grand lot de Diamants en Bagues, Broches, Epingles pour cravates, Epingles pour dames, Boucles d'oreilles etc.

Grande lots de montres d'or Waltham, Elgin, Howard et autres à remontoirs et avec clefs, à ancre brillantes et de chasse. Boutons d'or pour manchettes, Boutons pour chemises, Boucles d'oreilles, Fontons pour cols, Colliers, Brelo use pour chaines de montre, Epinglettes pour dames, Chaine d'opéra, Chaine pour gousset, Croix d'or de toutes qualités, grand assortiment de jeux de boutons pour dames, modernes et antique épingles de fantaisie pour cravates, Bagues de fantaisie, Marchandises d'argent solide et bel, consistant en Cuillères, Fourchettes pour dessert, Rouleaux de serviettes en argent, Cuillères à soupe Cuillères à confitures, Couteaux à beurre, Cuillères à sucre, Grand assortiment de Dés en argent Marchandises d'or solide de toutes variétés Chaînes de col pour dames de 10 à 14 K d'or, Alliances de 10, 14 et 18 K, Bracelets pour dames, Ceintures avec boucles et chaînes Un grand lot de marchandises de fantaisie, Boîtes japonaises, Imitations de bronze, Stéréos en Bisquit, Porte-cartes en perles, Boîtes à tabac, pour hommes, Vases, Vases antiques, Bols à punch bohémiens, Jeux de Toilette, Boîtes de Bague en ferblanc, Argenterie plaquée, Cabidées Begein, Fourchettes, etc. Livres de prières en allemand et anglais, Rosaires, deux beaux régulateurs, une pendule en bronze avec cloches, Pendules françaises en marbre Sèvres bombes, Anconia, et une variété d'autres Grand assortiment de chapelet en gros, Bagues en perles, etc. Boutons en perles, Jouets, Cannes avec pommes en or et en ivoire Lunettes et Lorgnons, et beaux Bijoux de toutes descriptions en plaqué et en doublé, aussi un Grand Coffre-Fort Diebold et un Herring pour Bijoux 4 Belles vitrines avec compteurs en noyer vitrières contre le mur, une haute vitrière en argent plaqué, installation de gaz, un grand lot d'outils et d'installations pour joailliers et un lot de meubles de maison, un piano Pleyel, devant être vendus en lots au gré de l'acquéreur.

Condition—Comptant.

26 oct—28—nov 4 8

Succession de Mme Margaret Anders, veuve en premier mariage de John Casper Mark et femme divorcée de Henry Winker.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 62,185—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pourquoi et pourquoi le compte du présenté par Mlle Amélie R. Bouscocq exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL,
Greffier.

M. G. Hennesberger, avocat.

30 oct—30—nov 3 8

VENTES A L'ENCAN.

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE.

LE COTTAGE DOUBLE

BIEN BATI,

Nos 1014 ET 1016 RUE MIRO,

Entre les rues St-Philippe et Ursulines.

Succession de Mme Charlotte Hespe.

No 63,072—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau, No 134 rue Carondelet—MARDI, le 27 novembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. S. Semmerville, juge de la susdite Cour, Division D, daté 23 octobre 1900, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Le cottage double en bois bien bâti Nos 1014 et 1016 rue Miro entre les rues St-Philippe et Ursulines, contenant chaque côté quatre chambres, office, citerne et hangar et plus loin décrit comme un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de cette ville dans l'îlet borné par les rues St Philippe, Ursulines, Galvez et Miro, désigné par le No 8 sur un devis dressé avec R. G. Gottschalk, ancien notaire, comme devis No 15, ledit lot mesurant d'après ledit devis, 30 pieds 10 pouces et 3 lignes de face sur la rue Miro, 30 pieds 9 pouces 5 1/3 lignes de largeur dans le fond et 132 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

La maison est en bon état, à proximité des écoles, marchés, lignes de chars et est un placement de bon rapport.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur payant les taxes d'Etat de 1900, 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente, incluant les timbres du revenu intérieur des Etats Unis, pardevant Edward Dinkelspiel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Dinkelspiel & Hart, avocats.

27 oct—27 28—nov 4 11 1 25 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Charlotte Hespe.

No 63,072—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau, 134 rue Carondelet—JEUDI, 8 novembre 1900 à 11 heures A. M., sur les lieux.

2208 RUE URSULINES,

ENTRE LES RUES GALVEZ ET MIRO,

il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre de l'Hon. W. S. Semmerville juge de la susdite Cour, Division D, daté le 23 octobre 1900, dans l'affaire ci-dessus intitulée, un lot d'effets mobiliers ainsi qu'un billet à recevoir, tout d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

Dinkelspiel et Hart, avocats.

27 oct—27 28—nov 4 7 8

ANNONCE JUDICIAIRE

SUPERBE

DEMI ILET DE TERRE,

Rues LESSEPS, Villeré, Urquhart et Pelegne.

Succession de Pauline Mayer, femme décédée de Joseph Stephany.

No 62,181 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—MARDI, 13 novembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 27 septembre 1900, de l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite cour, Division B, agissant pour l'Hon. John St-Paul, juge de ladite cour, Division B, absent en congé, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain demi ilet de terre dans le Troisième District de cette ville, borné par les rues Pologne, Villeré, Urquhart et Lesseps et mesurant 342 pieds 7 pouces et 4 lignes de face sur la rue Lesseps par une profondeur de 138 pieds 10 pouces et une demi ligne de profondeur en face sur chacune des rues Villeré et Urquhart le tout plus ou moins; une bonne occasion pour le placeur ou spéculateur d'acheter une propriété certaine d'augmenter en valeur.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance à un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur ou des acquéreurs portant 8 pour cent d'intérêt par an et garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue, l'acte de vente devant contenir toutes les autres clauses usuelles de sécurités, l'acquéreur ou les acquéreurs assumant toutes les taxes de 1900 et payant pour les timbres requis du Revenu Intérieur des Etats-Unis ci-dessus et en plus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant F. J. Dreyfous, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

13 oct—13 14 21 28—nov 4 11 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE SIMPLE

1338 ELMIRE, entre les rues URQUHART et VILLERE.

SUCCESSION DE HENRY KING.

No 13,080—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—MARDI le 13 novembre 1900 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 1er octobre, de l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de ladite Cour, Division A, absent en congé, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Villeré, (autrefois Gired), Urquhart, Dédé et Elmire, désigné par le No 2, sur un devis fait par C. Duchêne Leville, député voyer de ville, daté le 24 avril 1897, et annexé à un acte passé pardevant F. D. Chaibonnet, notaire, le 4 mai 1897, et mesurant d'après ledit devis 31 pieds de face à la rue Elmire sur 120 pieds 7 pouces de profondeur les améliorations comprenant un joli cottage simple contenant 3 chambres, hangar etc., et est connu par le No 1338 rue Elmire.

Conditions—Comptant et l'acquéreur assumant les taxes due et exigibles en 1900, en plus et au dessus du prix de l'adjudication, payant également la partie inexpirée de la police d'assurance, 20 pour cent comptant au moment de l'adjudication. Acte de vente incluant les timbres du Revenu Intérieur des Etats-Unis, pardevant Antoine Dericocourt, notaire, aux frais de l'acquéreur.

13 oct—13 14 21 28—nov 4 11 à date

Smith & Rosenberg.

ANNONCE JUDICIAIRE

CINQ LOTS DE CHOIX.

Dans l'affaire de la succession de Veuve JACQUES LAROCE

No 62,178 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A

JEUDI, 8 novembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, en vertu d'un ordre rendu et signé le 28 septembre 1900 par l'Hon. John St-Paul, juge de cette Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, il sera vendu à l'enchère publique la propriété suivante, à savoir—

Cinq certains lots de terre dans la Troisième District de cette ville sans l'îlet numéro 6.3, borné par l'avenue St Roch et les rues Espagne, Claiborne et Robertson, lesdits lots sont désignés par les numéros huit, neuf, dix quatre et seize Lesdits lots huit, neuf et dix mesurant chacun 32 pieds de face à l'avenue St Roch sur cent cinq pieds de profondeur. Lot numéro dix formant l'encoignure de l'avenue St Roch et de la rue Claiborne. Lots Nos 15 et 16 mesurant chacun 32 pieds de face à la rue Espagne sur une profondeur de 108 pieds entre lignes parallèles.

Conditions—comptant.

L'acquéreur assumant toutes les taxes pour 1900 en dessus et en plus du prix de l'adjudication payant également la partie inexpirée de la police d'assurance, 20 pour cent comptant au moment de l'adjudication, le tout plus ou moins, acte de vente incluant les timbres du Revenu Intérieur des Etats-Unis, pardevant Antoine Dericocourt, notaire, aux frais de l'acquéreur.

SMITH & ROSENBERG,
M. C. SMITH, Encanteur,
Bureau 312 rue Carondelet.

20 sep—20—oct 7 14 21 28—nov 4 11

VENTES A L'ENCAN.

Louis A. Richards.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage

DE

Propriétés de choix, de valeur et rémunératives du Deuxième District

No 2027 rue Dumaine.
Nos 2323-2327 rue Dumaine.
Nos 2323-2325 rue Ste-Anne.
Nos 814-816 rue Tonti.
Nos 818-820 rue Tonti.
Nos 822-824 rue Tonti.
Nos 2328-2330 rue Tonti.
Nos 2401-2403 rue Dumaine coin Tonti.
No 2549 rue Dumaine et No 902 rue Dorgenois, au coin.
No 910 rue Dorgenois.

Veuve Daniel Becker et al vs F. J. A. Becker.

Dossier No 63,257 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau No 707 rue Commune.—MARDI, 27 novembre 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (des Encanteurs) Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un jugement rendu et signé en cour ouverte le 24 octobre 1900, par l'Hon. Fred D. King, juge de la de la susdite Cour, et dans l'affaire ci-dessus intitulée, à l'enchère publique, seront vendus les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 255 borné par les rues Dumaine, St Philippe, Prieur et Johnson, lequel lot est désigné par le No 65 sur un plan de L. H. Pilié, voyer, annexé à un acte de M. V. Dejan, notaire, daté le 23 juillet 1863 et commence à une distance de 181 de l'encoignure de la rue Johnson et mesurant 19 4/12 de face à la rue Dumaine, 47 0/12 2" de largeur sur la ligne du fond, 106 6/12 7" lignes de profondeur sur la ligne du côté du lot No 66 et 112 10/12 7" sur entre ligne de division, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, désignés par le No 2027 rue Dumaine. Les améliorations comprennent un cottage simple en bois couvert en ardoises, contenant galerie sur le devant, quelques bien chambres hangar citerne etc.

2° Un certain lot de terre situé dans le même district, ilet No 294 borné par les rues Dumaine, St Philippe, Miro et Tonti lequel lot commence à une distance de 165' de l'encoignure de la rue Miro, et mesurant 33 de face sur la rue Dumaine par 136' 6" de profondeur et est désigné par la lettre A sur un devis par Edgar Pilié, voyer, daté le 15 août 1900, annexé à un acte de M. C. Soniat, notaire daté le 8 octobre 1900, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, désigné par les Nos 2323 et 2327 Dumaine, étant la moitié du plus près de la rue Tonti d'une portion de terre acquise par F. A. Sieser de F. A. Sieser Jr., par acte de M. T. Ducros, daté le 12 juin 1885. Enr. B. T., livre 123, p. 243.

Les améliorations consistent en un cottage double en bois couvert en ardoises contenant de chaque côté trois chambres et cuisine, hangars, citernes, etc., allées sur les côtés et banquette pavée.

3° Un certain lot de terre situé dans le même district, ilet No 295 borné par les rues Ste Anne, Dumaine, Miro et Tonti lequel lot mesurant 33' de face à la rue Ste Anne sur 100' de profondeur et est désigné par le No 4 sur un devis de Bazin et Roche, daté le 30 avril 1849, déposé dans le bureau de O. De Armas, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, désigné par les Nos 2323 et 2325 rue Ste Anne.

Les améliorations consistent en un cottage double en bois couvert en ardoises contenant de chaque côté trois chambres et cuisine, hangars, citerne de chaque côté, allées sur les côtés et banquette pavée.

4° Un certain lot de terre situé dans le même district et tel que mentionnés mesurant 30' 9" de face à la rue Tonti 30' 7" 7" de largeur sur la ligne du fond sur une profondeur de 148' 10" et 1 1/2", et est désigné par le No 24 sur le même plan de Bazin et Roche, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, désignées par les Nos 814 et 816 rue Tonti; acquis par F. A. Sieser de veuve O. Guérin par acte de A. Barnett, daté le 20 mai 1864, Enr. B. T. livre 88, p. 104.

Les améliorations consistent en un cottage double en bois, couvert en ardoises, contenant de chaque côté trois chambres et cuisine, hangars, citernes, etc.

5° Une certaine portion de terre située dans le même district et tel que mentionnés, mesurant 30' 9" de face à la rue Tonti 30' 7" 7" de largeur sur la ligne du fond et 148' 6" 1 1/2" de profondeur, et est désigné par le No 25, sur le même devis de Bazin et Roche ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, désigné par les Nos 818 et 820 rue Tonti acquis par F. A. Sieser de Michel Bigonne par acte de Edward Barnett, daté le 2 décembre 1864, Enr. B. T. livre 94 p. 356. Les améliorations consistent en un cottage double en bois couvert en ardoises contenant de chaque côté trois chambres et cuisine, hangars, citerne etc.

6° Une certaine portion de terre située dans le même district et tel que mentionnés, mesurant 30' 9" de face sur la rue Tonti 30' 7" 6" de largeur sur la ligne du fond et 148' 10" 1 1/2" de profondeur et est désigné par le No 26 sur le même devis de Bazin et Roche, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, désignées par les Nos 822 et 824 rue Tonti acquis par F. A. Sieser de A. Carter, par acte de Phil. Lacoste, daté le 16 mai 1857, Enr. B. T. livre 73, p. 149.

Les améliorations consistent en un cottage double en bois, couvert en ardoises, contenant de chaque côté deux chambres, cuisine et cabinet, hangars citernes, etc., allées sur les côtés et banquette pavée.

7° Un certain lot de terre situé dans le même district, ilet No 296, borné par les rues Ste Anne, Orléans Tonti et Miro lequel lot mesure 30 pieds de face à la rue Ste Anne sur 148' 6" 2" de profondeur vers la droite, et 146' 8" 3" de profondeur vers la gauche et est désigné par le No 11 sur un devis de J. Comuzy, daté le 15 Sept 1844, déposé dans le bureau de F. P. Labaire, et sur un autre devis de A. Castaing, daté le 5 Déc. 1849, déposé dans le bureau de A. Ducatel, comme devis 12 du livre des devis No 4 ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, désigné par les Nos 2328 et 2330 rue Ste-Anne, acquis par F. A. Sieser de M. Scholly par acte de M. T. Ducros, daté le 10 Déc. 1872, Enr. B. T., livre 104 p. 1.48. Les améliorations consistent en un cottage en bois contenant deux grandes chambres, galerie et deux cabinets, hangars, citernes, etc.

8° Un certain lot de terre situé dans le même district, ilet No 313, borné par les rues Dumaine, Tonti, St Philippe et Rocheblave, lequel lot forme l'encoignure des rues Dumaine et Tonti et mesurant 40' de face sur la rue Dumaine, par 97' 5" 4" de profondeur et face sur la rue Tonti, d'après un devis d'Edgar Pilié daté le 31 juillet 1900, annexé à un acte de M. C. Soniat, daté le 8 octobre 1900, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent désignées par les Nos 2401et2403 rue Dumaine, acquis par F. A. Sieser de veuve et héritière de C. Rabenack, par acte de M. T. Ducros daté le 2 août 1889, Enr. B. T. Livre 131 p. 12 Les améliorations consistent en un cottage double en bois, contenant de chaque côté quatre chambres et cabinet, hangars, citerne etc.

9° Un certain lot de terre, situé dans le même district, ilet No 322 borné par les rues Dorgenois, Dumaine, Rocheblave et St Philippe, lequel lot forme l'encoignure des rues Dorgenois et Dumaine et mesurant 42' 0" de face sur la rue Dorgenois par 88' 8" de profondeur et face sur la rue Dumaine et est désigné par la lettre B sur un devis de Edgar Pilié, voyer, daté le 31 juillet 1900, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 902 rue Dorgenois et par le No 2549 rue Dumaine, étant une partie de la propriété acquise par F. A. Sieser de Jules Lemarié par acte de M. T. Ducros, daté le 2 Oct. 1889, Enr. B. T. livre 134, p. 113.

Les améliorations sont 2549 rue Dumaine, consistant en une jolie résidence en bois avec mansarde, couverte en ardoises, contenant grand salon double, grand vestibule, belle salle à manger, et quelque quatre autres chambres dans la mansarde font deux chambres jolis balcons dans la cour est une grande écurie, hangar dépendances citerne et bon puits. La [illegible] de bonne qualité d'eau et de passage pavée.

10° Un certain lot de terre dans le même District [illegible] une distance de 42' 0" [illegible] D mesurant 97' 5" 4" de face à la rue Dorgenois par 68' 6" de profondeur; ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent désigné par le No 910 rue Dorgenois, étant en portion de la propriété acquise par F. A. Sieser de Jules Lemarié par acte de M. T. Ducros, daté le 2 Oct. 1889, Enr. B. T. livre 134, p. 113.

Les améliorations consistent en un joli cottage simple en bois, couvert en ardoises contenant trois chambres, hangar de cuisine, citerne, etc.

Termes et conditions—La moitié en plus comptant et la balance en un ou en un ou deux ans de crédit, à l'option des acquéreurs divisé en paiements égaux, représentés par des billets en des montants donnant satisfaction à l'intérêt des parties, portant 6 pour cent d'intérêt, par an de la date de l'acte de vente jusqu'au paiement garantis par privilèges de vendeur et hypothèques spéciales les acquéreurs devant assurer les améliorations jusqu'au montant de la portion de crédit et devant transférer les polices aux porteurs des billets, acte de vente devant contenir la clause de non-aliénation et vente sans estimation, avec 5 pour cent honoraires d'avocats en cas de procès pour enforcer le paiement des billets et toutes les autres clauses usuelles dans les actes de vente, les vendeurs devant payer toutes les taxes incluant les taxes de 1900, les acquéreurs n'ayant droit aux loyers seulement de et après le passage des actes de vente et le paiement; 10 pour cent du prix d'achat devant être fait avec l'encanteur au moment de l'adjudication. Les actes de vente pardevant Chas. T. Soniat, notaire aux frais des acquéreurs incluant les timbres du revenu intérieur.

Chas. F. Claiborne, avocat

27 oct—27 28—Novem 4 11 18 25 26 27

Spear & Escoffier.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Mme Marie Avelina Lang, femme décédée d'Alfred Poubelle—No 60,233—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau 813 rue de la Commune—MERCREDI, le 28 novembre 1900 à midi, il sera vendu, à l'enchère publique, A LEUR BUREAU ET BOURSE, No 813 rue de la Commune, entre les rues Carondelet et Baronne en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, daté le 16 octobre 1900 pour le compte de ladite succession.

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Second District de cette ville, dans l'îlet 422 borné par les rues Salcedo, Canal, Lopez et Donna, le dit lot mesurant 26 pieds 5 pouces 1 ligne de face à la rue de la Donna sur une profondeur de 100 pieds 6 pouces entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un cottage relevé de la rue comme par le numéro municipal 3108 rue de la Donna. Termes et conditions—Comptant sur adjudication. Acte de vente, vendeur les timbres de revenu des Etats-Unis, pardevant Jules F. Meunier, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

Jules Meunier, avocat.

28 oct—28—nov 4 11 18 25 2d

ANNONCE JUDICIAIRE

BONNE

Propriété Remunérative du Second District,

No 605 Rue Dauphine, entre Toulouse et St-Pierre.

Maison en Briques à un Etage, Louée $25 par Mois,

Succession d'Appolline Potter.

No 61,272—Cour Civile de District, Division E, pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur, Bureau 813 rue Commune—MERCREDI, 21 novembre 1900, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à leur BUREAU ET BOURSE, No 813 rue Commune, entre les rues Carondelet, et Baronne en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, daté le 16 octobre 1900, pour le compte de ladite succession, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et appartenances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Banks, Dupre, Claudia et White désignés comme lot 611 et sont désignés par les numéros cinq, six et sept sur un devis par Edgar Pilié, voyer, daté le 10 juin 1895, et servir pour référence à un acte passé pardevant J. J. Woulfe, notaire en cette ville le 25 juin 1895 et mesurant comme suit; lot No 5 à trente et un pieds six pouces et quatre lignes de face à la rue Banks sur une profondeur de cent pieds. Lots six et sept sont chacun trente et un pieds six pouces de face à la rue Banks sur une profondeur de cent pieds; les dit lots de terre sont pris et formés de portions des lots Nos cinq, six et sept d'un devis par L. Sargent, daté le 21 décembre 1849, déposé dans le bureau de D. H. Perry, ancien notaire en cette ville, et des portions des lots douze et treize du devis de Olivier et Martin daté le 9 mars 1867 déposé dans le bureau de A. Ducatel, alors notaire comme plan No 22 du livre No sept ainsi qu'il est démontré sur ledit devis par Edgar Pilié en ceci déjà référé ci-dessus.

Un autre lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent dans le même district et ilet comme ci-dessus décrite, désigné par le No quatre sur un devis par Edgar Pilié, voyer daté le 23 février 1892 annexé pour référence à un acte passé pardevant James J. Woulfe notaire en cette ville, le 8 mars 1892, mesurant d'après ceux trente et un pieds six pouces de face sur la rue Banks par cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, ledit lot de terre étant formé de la plus grande partie du lot No quatre et partie du lot No cinq, désigné comme lot sur un devis fait par L. Sargent, voyer daté le 3 décembre 1849 sur le nom de O. H. Perry ancien notaire en cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Dinkelspiel & Hart, avocats pour le plaignant.

12 oct—12 13 19 26—nov 2 9 '5

VENTE A L'ENCAN

W. C. H. Robinson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

W. C. H. ROBINSON.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division A—No 50 105

DANS L'AFFAIRE DES ENFANTS MINEURS DE F. A. LEE.

A L'ENCHERE PUBLIQUE.

Jeudi, 15 Novembre 1900

A la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune,

A MIDI.

Trois Cent Soixante-douze Actions du Stock

DU

Chemin de Fer New-Orleans et Northeastern.

Représentées par certificats numéros un, deux, trois, six, vingt-neuf, trente-neuf, quatre-vingt six, quatre-vingt sept et cent trente, au nom de Frank A. Lee.

Nous en vertu d'un ordre No 50,105, de l'Hon. W. C. W. Ellis, juge de la Division A, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, ledit ordre daté et signé le 29me jour d'octobre 1900, étant à moi adressé, je procéderai à vendre, au comptant, lieu et date ci-dessus mentionnés, le ci-dessus stock divisé.

Conditions—Comptant avant livraison.

W. C. H. ROBINSON,
Agent de Propriétés Foncières,
Bâtisse Hennen,
312 rue Commune.

3 nov—3 6 9 11 15

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme Sophie Hockgrindler.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 63,427—Division B—Attendu que Charles H. Mittelstadt a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Sophie Hockgrindler décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

3 nov—3 7 12

Succession de Catherine Bauer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 63,309—Division D—Attendu que Louis Patzer a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Catherine Bauer, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

3 nov—3 7 12

Succession de Richard H. Schmidt.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 63,416—Division D—Attendu que W. B. Schmidt a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Richard H. Schmidt, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

1er nov—1 5 10

Succession de Saml. A. Troyani.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la paroisse d'Orléans—No 64,377—Division C—Attendu que Angeline Pigniole, veuve de Saml. A. Troyani, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dativ dans la succession de feu Saml. A. Troyani, décédé testat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

1er nov—1 5 10

Succession de Mme Mary E. Tallefero.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No. 63,006—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession, et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pourquoi le compte provisoire présenté par Edward E. Lucas, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

F. F. H. Butler Jr. avocat.

30 oct—30—nov 3 8

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur du Premier District,

Faisant face à la rue Banks, entre les rues White et Dupré (l'arrière rue étant Baudin)

Metropolitan Bank vs Louis Lester

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 63,131—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à